

Les PASH, leurs révisions et leurs diffusions



Ir. J-L LEJEUNE, Directeur technique & des systèmes d'information
Journée d'informations Communes: janvier – février 2019

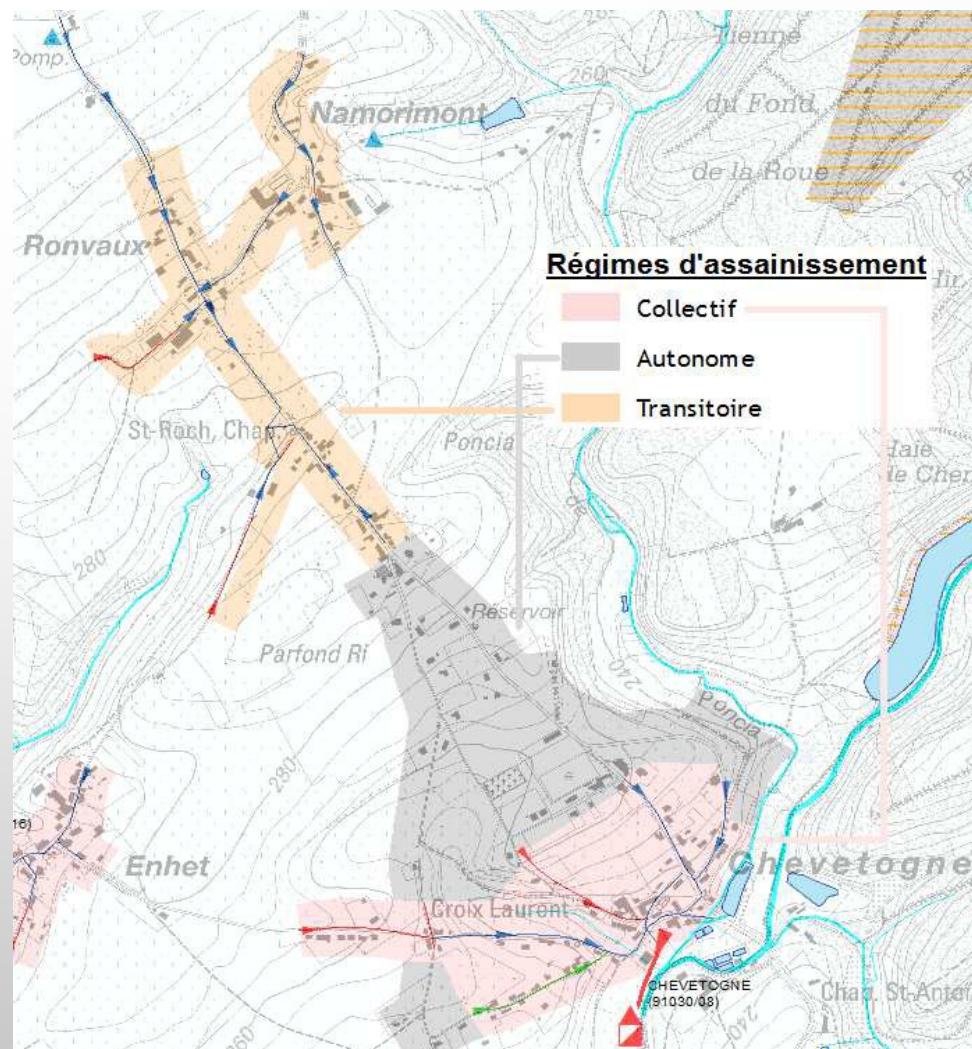
CADRE LÉGISLATIF : LES PASH

DISTRICTS & SOUS-BASSINS HYDROGRAPHIQUES



CADRE LEGISLATIF : LES PASH

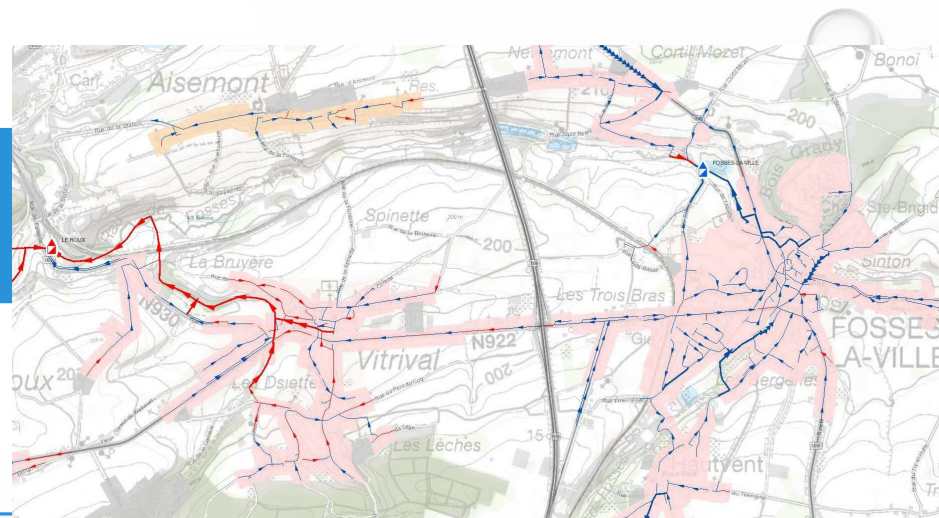
- COMMUNES/OAA ≠ SBH
 - ~~PCGE~~ → PASH
 - PASH :
 - Elaborés par SPGE et OAA
 - AGW
 - Comprend carte, rapport
 - RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT :
 - COLLECTIF (R.A.C.)
 - AUTONOME (R.A.A.)
 - TRANSITOIRE (R.A.T.)
- ACCÈS CARTOGRAPHIQUE PASH
[HTTP: //WWW.SPGE.BE](http://www.spge.be)



PLANIFICATION ETSIG : PASH & ETUDES DE ZONE

Obligations légales SPGE :

- PASH & ses révisions
- Maintien BDCarto / Diffusion



ZAA – Zones prioritaires

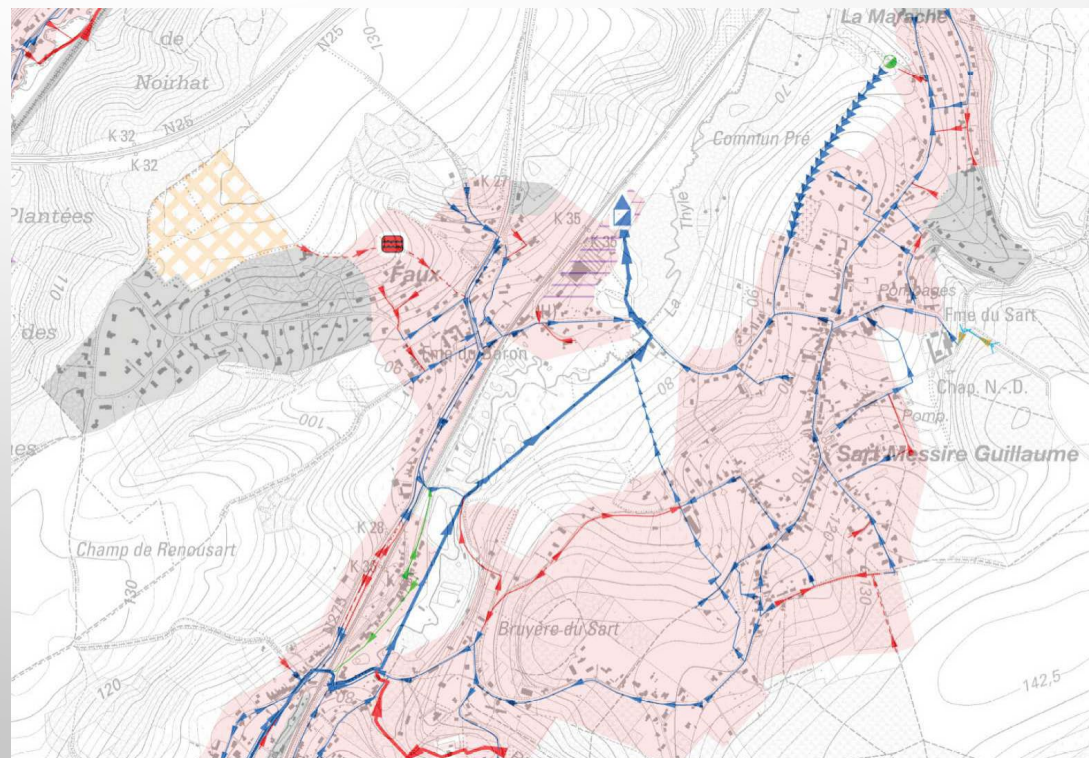
- Réaliser Etudes de zone
- Etablir les arrêtés ministériels

PASH: VALEUR REGLEMENTAIRE- DROITS ET OBLIGATIONS

Valeur juridique & Force de loi



Modifications = Procédure révision du PASH

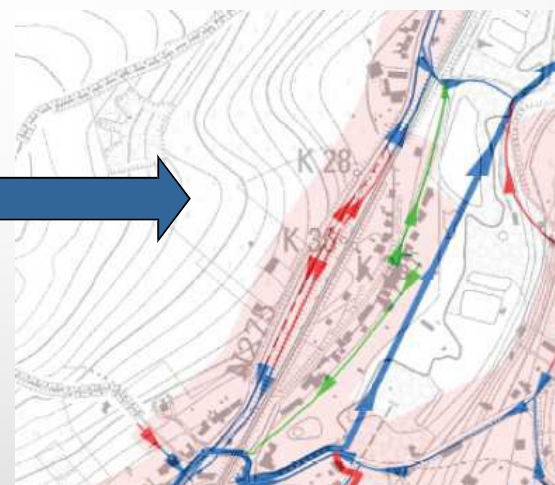


LES OUVRAGES ET RÉSEAUX AUX PASH

Repris à titre indicatif



Modifications et mises à jours permanentes



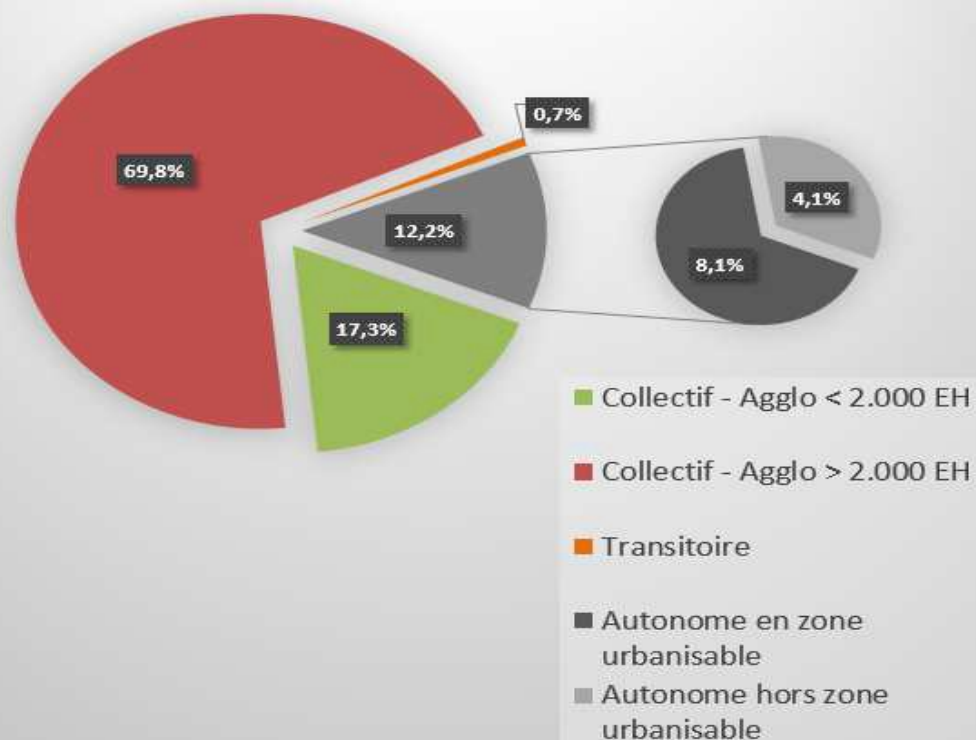
Lien Chantiers - Carto :



Une mise à jour permanente et automatisée des ouvrages
d'assainissement

QUELQUES CHIFFRES EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

% Population par régime d'assainissement (2017)



Régime d'assainissement	Population
Collectif	3.160.000
Autonome	444.000
Transitoire	20.000

**Objectif
2020**



ZONE TRANSITOIRE : PLUS AUCUNE
→ Communes + OAA propose à la SPGE une solution d'assainissement appropriée collective ou autonome.

QUELQUES OBLIGATIONS COMMUNALES « PASH »

Code de l'Eau

- R.277 : « Les communes sont tenues d'équiper d'égouts les parties d'agglomérations susvisées et situées sur leur territoire »
- R.291 : « La commune, avec l'aide de son OAA, établit, un diagnostic de ses réseaux d'égouttage repris en assainissement collectif. Le diagnostic portera, en particulier sur l'état exact de son réseau et sur le nombre de raccordements à celui-ci. A ce titre, il doit être considéré comme une opération de réhabilitation » : 100% pris en charge par SPGE (sauf curage)

Contrat d'égouttage

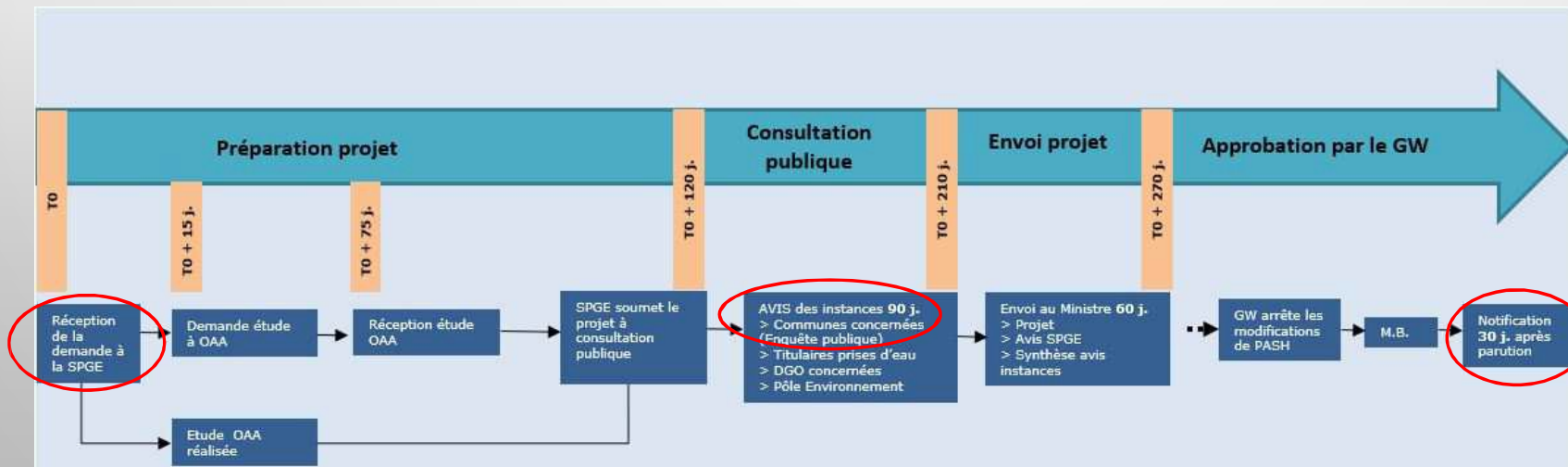
- Avec l'aide de l'OAA : Mettre à jour les informations relatives aux schémas et existence des réseaux repris au PASH
- Informers l'OAA de toute intervention sur les réseaux d'égouttage (hors PIC) : lotissements, travaux sur fonds propres, ...
- Etablir un registre des raccordements et informer sur l'évolution des raccordements.

LA REVISION DES PASH

1. Changements (A.G.W. 01.12.2016 - entrée en vigueur au 01.01.2017)

- 1 seul passage au GW
- Établissement RIE (Rapport d'incidences environnementales)
- Délais !

2. Procédure



WEBPASH

<http://www.spge.be>



SPGE
Société Publique
de Gestion de l'Eau

Vous êtes ici : Accueil...

[Accueil](#) [Plan du site](#) [Contact](#) **Cartographie Assainissement**

[LA SPGE](#) [ASSAINISSEMENT](#) [LE COLLECTIF](#) [L'ENTREPRISE](#) [L'AUTONOME](#) [PROTECTION CAPTAGE](#) [LIENS](#)

Société publique de gestion de l'eau



La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) est une société anonyme de droit public mise en place par la Région wallonne en 1999. Sa mission essentielle est d'assurer la coordination et le financement du secteur de l'eau en Wallonie.
En concertation avec les autres partenaires de l'eau (42,927 kb), elle s'occupe prioritairement de l'assainissement des eaux usées (de l'égout qui passe devant chez vous à la station d'épuration) et de la protection des captages (là où l'eau est captée). Elle a une série d'autres rôles comme celui de veiller à ce que nous ayons des eaux de baignade saines.

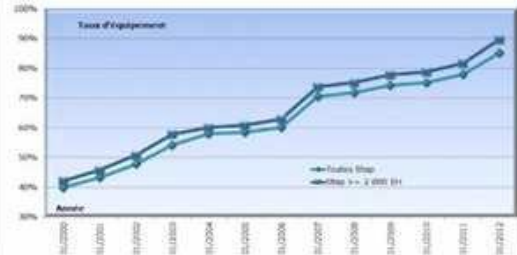
Les stations mises en service récemment

Denomination	Capac. (EH)	Sous-Bassin	Date de mise en service
ANLIER	1.880	SEMOIS-CHIERS	06/02/2013
FLOREFFE	70.100	SAMBRE	31/01/2013
AMAY	54.200	MEUSE AVAL	17/01/2013
BUZENOL	650	SEMOIS-CHIERS	14/12/2012
HAM-SUR-HEURE	8.900	SAMBRE	13/12/2012
TITRE	5.400	SENNÉ	11/12/2012
ELLEZELLES	3.800	DENDRE	26/10/2012

Chiffres clés - Wallonie

408	Nbr de stations d'épuration
3.910.000	Capacité nominale (EH) des stations existantes
95	Taux d'épuration (%) des agglomérations > 2.000 EH
605.000	M3 épurés/jour
171	Nombre d'agglomérations > 2.000 EH

* E.H. = Équivalent habitant



Taux d'équipement

Vous êtes...

- Un particulier
- Une collectivité**
- Une entreprise
- Un enseignant

Actualités

- Contentieux européens**
Le 04/04/2013
- Contrat de gestion**
Le 27/01/2012
- Charte Impétrants - Affiliation au CICC - Demandes de plans**
Le 20/06/2011

Toutes les actualités

Extranet
Siège administratif : Avenue de Stassart 14-16, 5000 Namur - Siège social : Rue de la Concorde 41, 4800 Verviers
Email : info@spge.be - Tél : +32 81/251 930
Development & Web design by [delimédia](#), powered by [ATOMS](#)



SPGE
Société Publique
de Gestion de l'Eau

WEBPASH



SPGE
Société Publique
de Gestion de l'Eau

[Accueil](#) [Plan du site](#) [Contact](#) [Cartographie Assainissement](#)

[LA SPGE](#) [ASSAINISSEMENT](#) [LE COLLECTIF](#) [L'ÉGOUTTAGE](#) [L'AUTONOME](#) [PROTECTION CAPTAGE](#) [LIENS](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) / [Collectivité...](#)

L'eau, le pouvoir communal



Vous êtes mandataire, responsable d'intercommunale ou fonctionnaire, cette rubrique vous concerne plus spécifiquement.

Comme nous l'avons précisé par la présentation générale de la société, les communes et les intercommunales sont les partenaires privilégiés de la SPGE dans la poursuite des objectifs fixés par le contrat de gestion.

Pour nos principaux métiers, à savoir, rapellons-le, l'assainissement public des eaux usées et la protection des captages, la SPGE s'appuie sur le savoir-faire des opérateurs de terrain (communes et associations de communes) chargés, par contrat, de la mise en œuvre des investissements (égouts, collecteurs, stations d'épuration...)

Collectivité

- › [Egouttage prioritaire](#)
- › [Assainissement collectif](#)
- › [Zones de prévention - captage](#)
- › [Le Fonds Social de l'Eau](#)
- › [Cartographie - Public cible](#)

Les autres articles

- › [Guide pratique de l'assainissement](#)

Extranet
Siège administratif : Avenue de Stassart 14-16, 5000 Namur - Siège social : Rue de la Concorde 41, 4800 Verviers
Email : info@spge.be - Tél : +32 81/251 930
Development & Web design by [defimedia](#), powered by [AToms](#)





SPGE
Société Publique
de Gestion de l'Eau

WEBPASH

ACCÈS DÉDICACÉ – COMMUNES :

- NOUVELLE APPLICATION EN COURS DE FINALISATION
- COURRIER SPGE SERA ADRESSÉ AUX COMMUNES EN FÉVRIER-MARS 2019
- CONVENTION D'UTILISATION DE L'APPLICATION À SIGNER ET RENVOYER À LA SPGE
- USER / PASSWORD DÉDICACÉ